

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 9 novembre 2017
Date d'affichage 9 novembre 2017
Nombre de conseillers
en exercice 29
présents 22 (+ 7 procurations)
votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20171120-DEL_17_11_15_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2017

Publication : 20/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le QUINZE NOVEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Thomas GAETAN, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, Mme Hélène DEBLOCK, M. Gérard GUESNE, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Thierry PERRE, M. Claude DROUET

Excusés : M. Philippe GALLAND (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Dominique BURLOT (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), M. Quentin GUTTERRES (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Sylvie FAVRET (Pouvoir donné à Claude DROUET),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Hélène DEBLOCK a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES EN BIBLIOTHEQUE :
SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA SARTHE**

VU la convention de partenariat établie par le Conseil Départemental pour le développement de services numériques en bibliothèque,

CONSIDERANT qu'en 2013 le Département de la Sarthe a adopté un Schéma Départemental de la Lecture Publique ayant pour vocation de tracer les grandes lignes de l'action de la collectivité départementale pour les années 2014/2020,

CONSIDERANT que dans ce cadre, une quinzaine de collectivités se sont engagées dans un projet expérimental au sein d'un groupe pilote, avec notamment l'élaboration de la plateforme de contenus Médiabox, services de ressources numériques au bénéfice des usagers,

CONSIDERANT que pour ce faire, une convention de partenariat fixant les modalités d'accompagnement doit être signée entre la commune et le Conseil Départemental de la Sarthe,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants (29 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),

Autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à :

- Signer la convention de partenariat pour le développement de services numériques en bibliothèque avec le Conseil Départemental de la Sarthe,
- Régler le montant de la participation financière qui en découlera.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU